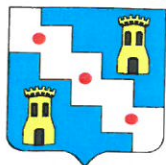


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 1 – Séance du 23 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois juin
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Christian DERBOUL, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Françoise LEMERLE, Louis PASCUAL, Hervé MOISSONNIER, David LECOANET, Chrystel ANTOINE, Cédric JOLY, Paul CALVET, Johann RONY, Caroline GIMENEZ, Iléna PONS.

Absent excusé : Liliane DENIS (pouvoir donné à Louis PASCUAL), Virginie LAMONTAGNE (pouvoir donné à Françoise LEMERLE), Sandrine THOMAS (pouvoir donné à Caroline GIMENEZ).

Date de convocation : 18 juin 2026

OBJET : Modification de l'annexe relative à la délibération n°2 du 14 avril 2026 : Composition des Commissions communales

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que suite à une erreur de plume dans l'annexe de la délibération n°2 du 14 avril 2026, Liliane DENIS ne figure pas parmi les membres de la Commission urbanisme et qu'il convient de l'ajouter, comme cela a été décidé lors de la réunion du Conseil Municipal en question.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** la modification citée ci-dessus. (confère le tableau modifié annexé à la présente délibération).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Christian DERBOUL



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture